



CELLULE COVID

PROCÈS VERBAL du jeudi 17 mars 2022

COMMISSION RESTREINTE

Pour rappel :

Concernant les compétitions Départementales, si un match officiel ne peut avoir lieu dans le cadre du Protocole COVID alors il n'est également pas possible de le remplacer par un match amical soumis à ce même protocole.

Suite à certaines demandes, nous vous informons que nous ne pouvons pas faire suivre les justificatifs des clubs dans le cadre du respect du RGPD (protection des données personnelles) et du secret médical.

Les dossiers sont étudiés par la cellule qui reporte les rencontres si les critères du protocole COVID sont respectés.

Dès que les critères de report du Protocole COVID sont respectés et que le club a 2 équipes dans la catégorie concernée, le club nous informe du match à reporter.

NOUVEAU DOSSIER

Match 23714398

COSMO 2 – MARLES 1

Seniors D4C du 13/03/2022

Pris note du rapport de l'arbitre, de la feuille de match, des rapports de Cosmo et du courrier de la Mairie de Montry,

La cellule COVID transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements.